

Von: newsletter.jurinfo@ipi.ch
Gesendet: Freitag, 6. Juli 2007 15:14
Betreff: Newsletter No 4/2007 "Informations juridiques"

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le No 4/2007 de la Newsletter "Informations juridiques". Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Table de matière :

1. La Commission des affaires juridiques du Conseil national approuve la ratification des traités internet de l'OMPI et leur transposition dans la loi nationale
2. Promotions au sein de la Direction de l'Institut
3. Deuxième volet de la révision de la loi sur les brevets adopté par le Parlement
4. Changement de pratique concernant la publication du Design
5. Nouveau module de formation de l'Institut: "Droits immatériels: une formation axée sur la pratique"

1. La Commission des affaires juridiques du Conseil national approuve la ratification des traités internet de l'OMPI et leur transposition dans la loi nationale

Le 31 mai 2007, la commission des affaires juridiques du Conseil national a terminé son examen article par article de la révision du droit d'auteur. Communiqué de presse :

http://www.parlament.ch/f/homepage/mm-medienmitteilung.htm?m_id=2007-06-01_999_05.

2. Promotions au sein de la Direction de l'Institut

Le Conseil de l'Institut a décidé les promotions suivantes, avec effet au 1er juillet 2007 :

- Messieurs Felix Addor, docteur en droit et chef de la division Droit & Affaires internationales, et Christian Bock, docteur en droit et chef de la division Ressources + Services, tous deux membres de la Direction, sont nommés directeurs suppléants.
- Monsieur Eric Meier, docteur en droit, chef de la Division des marques et membre de la Direction, est nommé vice-directeur.
- Monsieur Alban Fischer, docteur en sciences naturelles et chef de la Division des brevets, est nommé membre de la Direction et vice-directeur.

3. Deuxième volet de la révision de la loi sur les brevets adopté par le Parlement

Lors de sa séance du 11 juin 2007, le Conseil des Etats, en tant que deuxième Conseil, a adopté le projet de loi concernant la modification de la loi sur les brevets et l'approbation du Traité sur le droit des brevets et a adhéré aux décisions du Conseil national :

http://www.parlament.ch/ab/frameset/d/s/4717/246656/d_s_4717_246656_246924.htm.

Textes soumis au vote final:

Loi fédérale sur les brevets d'invention : <http://www.admin.ch/ch/f/ff/2007/4363.pdf>

Arrêté fédéral relatif à l'approbation du Traité sur le droit des brevets et du Règlement d'exécution : <http://www.admin.ch/ch/f/ff/2007/4473.pdf>

4. Changement de pratique concernant la publication du Design

La taxe de publication a été modifiée de telle sorte qu'à présent aucune différence n'est faite selon le type de publication souhaitée. Il est important de nous faire parvenir les représentations dans la couleur du design telle que vous souhaitez l'enregistrer :

<http://www.ige.ch/F/design/d13.shtm>.

5. Nouveau module de formation de l'Institut: "Droits immatériels: une formation axée sur la pratique"

L'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle (IPI) propose pour la première fois un module spécifiquement conçu pour les collaborateurs spécialisés qui sont responsables des procédures administratives en relation avec les titres de protection. La formation s'adresse aussi bien à des personnes travaillant dans des cabinets de conseils en marques ou en brevets ou dans des cabinets d'avocats, qu'à des collaborateurs de divisions PI dans l'industrie. Le module couvre l'ensemble des aspects pratiques relatifs au dépôt, à l'enregistrement et au transfert des divers titres (procédures nationales et internationales). Davantage d'infos:

<http://www.ige.ch/training/igrf.shtm>.

Avec nos meilleures salutations

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle
Félix Addor
Directeur suppléant

Wenn Sie diesen Newsletter zukünftig nicht mehr erhalten möchten, [klicken Sie bitte hier](#).

Pour vous désabonner, [cliquez ici](#).

Per disdire l'abbonamento, [cliccate qui](#).

To Unsubscribe, [please click here](#).